



Assemblée générale ANEF 63 du 22 juin 2022

Rapport moral 2021

J'ai l'honneur de vous rendre compte du fonctionnement de notre association, en trois points et une conclusion :

1. L'ANEF 63 a assuré en 2021 une gestion responsable et efficace conforme à ses buts

Notre association fonctionne en tant que structure démocratique. Elle a tenu deux Assemblées Générales le 16 juin et le 21 octobre, pour mettre en œuvre les objectifs qu'elle avait définis dans son projet associatif triennal 2021-2023.

Le Conseil d'Administration a un effectif complet ; il est actuellement composé de 12 bénévoles, 4 salariés et 2 personnes accompagnées ; il a tenu 7 réunions en 2021. De plus, le Bureau du Conseil d'Administration s'est réuni 10 fois pour assurer le suivi des décisions et des activités. Je remercie donc en particulier les membres du Bureau, Henri Cabantous, Chantal Puyjarinet, Georges Badeau, Jean-Claude Hugueny et Jacques Aujoulat, lequel cumule cette responsabilité avec la présidence du Fonds de dotation ANEF 63, qui apporte comme vous le savez un soutien considérable à nos activités.

Le but de notre association est de réaliser des activités sociales adaptées et de qualité. Au sortir de la pandémie, il était important de réduire les distances et d'entretenir des liens directs entre les différents acteurs de l'ANEF 63 ; aussi quelques Administrateurs et adhérents sont allés rendre visite avec moi à chacun des services, courant 2021 (cela fait une belle tournée, d'Issoire à Saint-Pourçain).

En 2021 aussi, nos salariés ont réussi le tour de force de renouveler la totalité des projets de service (il y en a 15) et des projets de pôle (il y en a 3, sans compter les services centraux et d'entretien), ce qui signifie qu'en 2021, chacun des professionnels a participé à la réflexion et à la redéfinition du travail effectué dans chacun des services et des établissements de l'ANEF 63. J'en remercie les professionnels parce que cette mise à jour est règlementaire et surtout parce que ce travail est la base d'une démarche d'amélioration constante de la qualité.

En 2021 encore, il faut noter que nous avons répondu à la demande des Administrateurs de l'Association Les Guillemets en prenant un mandat de gestion de cette association à partir du 1^{er} juillet 2021. Nous en reparlerons dans la session extraordinaire.

Cette année enfin a eu lieu un évènement qui a une valeur symbolique forte pour l'ANEF 63, c'est le transfert du siège social de la Fédération ANEF, qui est une association reconnue d'utilité publique depuis 1952, au siège de l'ANEF 63.

2. L'ANEF 63 a continué de grandir en 2021

et finalement de beaucoup grandir puisque le personnel a augmenté de 18,6% ! Ce développement s'est observé partout dans les services et pour cela, je dis grand merci à tous nos salariés.

L'ANEF 63 s'est déployée dans l'Allier où elle a engagé la préparation d'un CPOM avec l'État.

Dans le Puy-de-Dôme, nous avons ralenti les créations de services pour consolider le pôle Hébergement-Logement. Avec les services de l'État, nous avons commencé la préparation d'un CPOM en cours et le renouvellement de convention SIAO.

Pour le « pôle Enfances », de nouvelles actions adaptées aux besoins des mineurs puydômois et de leurs familles ont été mises en place en matière de prévention, et de réponse à l'aggravation des difficultés psychiques et sociales des jeunes.

La direction générale et les services-supports (Services financiers, Ressources humaines, Communication-Développement et Entretien/logistique) se sont développés eux aussi en proportion des activités directes des autres services et des exigences de la réglementation.

Du coup, le Conseil d'Administration a décidé de lancer une réflexion sur sa stratégie de développement global et sur l'adaptation de son organisation aux besoins de ses services. Un bilan-diagnostic a été fait avec France-Active et nous avons obtenu le soutien technique et financier du Dispositif Local d'Appui de l'Economie sociale et solidaire. Concrètement, nous en sommes au recrutement d'un consultant qui devrait venir prochainement pour nous aider.

Je remercie tous les professionnels ici et je ne développe pas leurs activités, car Gilles Loubier et les trois Directrices de pôle rendront compte tout à l'heure des activités réalisées.

3. L'association joue son rôle de corps intermédiaire jusqu'au niveau national

Notre œuvre, l'ensemble des activités réalisées par les services et établissements ANEF 63, est le résultat d'un travail collectif : un assemblage de points de vue, de talents et de compétences articulées par l'intelligence plurielle du travail social. L'écoute de chacun, la complémentarité des différents métiers, le partenariat avec les pouvoirs publics et d'autres associations se voit au quotidien et dans le rapport d'activité synthétique qui vous a été remis.

En effet, l'utilité de l'ANEF 63 se vérifie concrètement sur le terrain, mais aussi à un niveau plus général. Ainsi, nous avons participé à une table-ronde de la Commission des Affaires sociales de l'Assemblée nationale pour faire prendre en compte les besoins des jeunes majeurs au moment où se discutait la loi de finances. Nous en avons tiré une tribune qui est parue dans un journal spécialisé, les Actualités sociales hebdomadaires en décembre 2021. De même, nous avons rejoint la mobilisation de plusieurs fédérations nationales sur la reconnaissance des métiers de notre secteur et leur nécessaire revalorisation. L'ANEF 63 a aussi interpellé directement le Ministre des solidarités et de la santé et des parlementaires puydômois dont nous avons obtenu le soutien, à défaut de décisions concrètes. En cela nous avons défendu la "banalité héroïque" des métiers du social qui ont besoin de « réenchanter » leurs missions.

Pourquoi tout cela ? Pour répondre aux besoins sociaux émergents dans nos 2 départements d'implantation, le Puy-de-Dôme et l'Allier. Pour adapter nos manières de faire en renouvelant le dialogue social interne. Pour l'entraide qui nous inspire, qui est inscrite dans notre sigle et qui a pu se manifester à nouveau lorsque les réfugiés ukrainiens sont arrivés.



Pour prolonger et conclure ce rapport, je signale quatre pistes qui prolongeront en 2022 ce que nous avons fait en 2021 :

- La revalorisation financière de tous nos salaires, et la promotion des métiers du social ; c'est une urgence et une gageure auxquelles nous sommes attelés, avec beaucoup d'autres partenaires ;
- La réflexion stratégique sur notre développement : comment grandir et s'organiser sans grossir ni se disperser ? Nous allons poursuivre la réflexion avec le DLA ;
- Le conventionnement pluriannuel avec l'État dans les 2 départements d'implantation et l'adaptation du SIAO aux nouvelles orientations de la politique du logement d'abord ;
- Le renouveau de l'exercice professionnel, au moment où nous sommes confrontés à la difficulté des pratiques et aux problèmes de recrutement : pour cela, un colloque de la Fédération ANEF aura lieu le 18 Octobre à Valence, sur le thème « Quel travail social voulons-nous » ?

François Roche, le 22 juin 2022

Adopté à l'unanimité